

Le corps embaumé d'un aristocrate britannique

Lors de fouilles en Val-de-Marne, une découverte archéologique pas comme les autres!

Dr Djillali Hadjouis
Archéologue,
paléoanthropologue

Introduction

Depuis quarante ans, le service archéologie du Val-de-Marne mène des fouilles. Il a découvert plus de trois mille squelettes, datant du néolithique ancien au XIX^e siècle. Le plus grand nombre d'entre eux provient des fouilles de nécropoles médiévales et modernes. L'une de ces découvertes se démarque nettement des autres sépultures, compte tenu de son caractère spectaculaire et de son statut inédit. Il s'agit d'un sarcophage trouvé, fortuitement, en octobre 1986, dans les sous-sols du conservatoire de musique de la ville de Saint-Maurice. En effet, le sarcophage anthropomorphe en plomb qui venait d'être découvert contenait une épitaphe inscrite sur une plaque en alliage cuivreux, dont le texte en latin livrait la brève histoire d'un noble anglais d'origine londonienne : Thomas Craven (fig. 1). Son identité, sa date de décès et le lignage aristocratique de sa famille lui confèrent un statut unique en Île-de-France, si l'on excepte les rois de France inhumés dans la basilique Saint-Denis.

1636, 1686, 1986

Le texte indiquait que ce jeune Londonien était décédé à l'âge de 18 ans, en novembre 1636. Protestant, membre de l'Église réformée parisienne, il fut inhumé sur instruction de son frère William Craven, chevalier de la cour royale, dans le cimetière du temple de Charenton. L'incendie du premier temple, en 1621, puis la destruction du second lors de la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, ne laissèrent aucune trace archivistique (baptêmes, mariages, naissances, décès) de la population huguenote qui vécut à Paris et dans ses environs avant d'être poursuivie et chassée du royaume de France. Une information de taille manquait à cette description sommaire, celle de la cause de sa mort.

À l'ouverture du sarcophage en plomb, on s'aperçut que le corps, qu'on pensait momifié, était en réalité embaumé selon une tradition datant du Moyen Âge. Le linceul qui recouvrait entièrement le corps était maintenu par des cordelettes dans trois régions : le

cou, le thorax et l'abdomen (fig. 2). Certaines articulations, comme l'épaule droite et les os du tarse, s'étaient dégagées à la faveur d'une dessiccation plus rapide du tissu protecteur. Le crâne était encore plus dégagé et montrait une section vive de la calotte crânienne, témoin du sciage de la voûte pour l'extraction du cerveau. L'intérieur du crâne, comme celui de l'ensemble du corps, fut chargé de baume, une mixture de plantes aromatiques accompagnée de chanvre, après qu'il fut procédé à l'exérèse des viscères.

Mis à part les travaux sur les momies égyptiennes, dont les analyses datant des années 1970 et 1980, précurseurs tant sur la conservation elle-même que sur l'étude des corps momifiés ou embaumés, rien ou presque n'était publié sur les corps embaumés d'Europe d'époque médiévale ou moderne, aux techniques d'analyse avancées de l'époque, à l'image de l'étude multidisciplinaire réalisée sur le corps momifié de Ramsès II. Il a fallu attendre les années 1990, pour voir des équipes s'intéresser aux analyses des



Fig. 1

État du sarcophage en plomb muni de son épitaphe indiquant les circonstances de la mort de Thomas Craven et le souhait de le voir enterré dans le temple huguenot de Charenton.

© Ph. Andrieux, service archéologie du Val-de-Marne.

composants de baume, aux méthodes et aux techniques utilisées (fig. 3 et 4). Aussi, pendant trente ans, de la date de la découverte – 1986 – à la date de sa dernière autopsie – 2016 –, le corps était entreposé en chambre froide à une température constante de 2 °C.

Quelle est cette sépulture au statut si particulier en archéologie ?

Le statut patrimonial des corps étudiés en archéologie ou, à plus forte raison, leur exposition exigent désormais des procédures plus strictes, même si dans certains cas le flou persiste. « L'exhibition des dépouilles » dans les musées, expression désignée habituellement par le public lors de visites commentées de corps embaumés ou de momies, laisse penser que la recherche archéologique et/ou muséographique des corps a cédé le pas à toute pensée respectueuse de la personne. En réalité, le problème se pose différemment.

Les squelettes dégagés lors de fouilles programmées ou préventives ne présentent aucune identification de leur statut civil, depuis les périodes de la préhistoire jusqu'aux périodes historiques, y compris quand l'archéologue est en présence de sources provenant d'archives paroissiales d'époques modernes. D'ailleurs, la découverte de corps humains dans des charniers ou des fosses communes dont les causes peuvent être induites à des épidémies, des guerres, des génocides, etc. ne livre aucune identité sur les personnes et que seul l'ADN pourrait révéler parfois



Fig. 2
Deux illustrations en vue supérieure du corps embaumé de Thomas Craven dans son sarcophage, à sept mois d'intervalle (21 novembre 1986; 7 juillet 1987) pour montrer l'avancement de la dégradation du linceul.

© Ph. Andrieux, service archéologie du Val-de-Marne.

des relations parentales. L'archéologue ou l'anthropologue tout comme le muséologue sont autorisés par l'État à faire les recherches nécessaires selon leurs compétences respectives au nom de la science et à diffuser la connaissance à tous les publics. La découverte archéologique d'un squelette humain doté d'une information sur son identité civile est différente et nécessite sa ré-inhumation selon son rite, surtout s'agissant de squelettes récents. Le

corps embaumé de Thomas Craven, retrouvé dans son sarcophage en plomb, malgré le fait qu'il soit issu d'une fouille archéologique, recelait toutes les informations concernant son identité, son âge et sa généalogie. Dans ce genre de cas, étant donné la rareté et le caractère spectaculaire de la dépouille et de son contenant, le corps devient objet de recherche et parfois œuvre muséale, telles les œuvres pharaoniques exposées aux musées du Louvre et du Caire. Et pourtant certaines de ces momies sont identifiées et bien documentées par les écrits. Ailleurs, d'autres sépultures spectaculaires aux corps embaumés car issues de la noblesse ont été dans le même cas que Thomas Craven. Il s'agit d'Anne d'Alègre, comtesse de Laval, Anne de Lens, à Douai, des princes d'Aragon à Naples ou des Médicis à Florence. Seule Louise de Quengo, noble bretonne du XVII^e siècle, dont le sarcophage a été retrouvé lors des fouilles du couvent des Jacobins de Rennes, fut enterrée dans le cimetière communal de Tonquédec, à la demande de sa famille (Colleter et al., 2016). À l'issue de trente années de recherches, dégagé de son baume à des fins d'études pluridisciplinaires, le squelette de Thomas Craven fait partie désormais des collections anthropologiques du service archéologie du Val-de-Marne à Villejuif; son sarcophage en plomb est exposé dans le même service, l'épithaphe originale est quant à elle exposée à la mairie de Saint-Maurice.

L'imagerie médicale comme première identification osseuse et dentaire

Les premières analyses véritables du corps embaumé de Thomas Craven ont commencé en 1996. Dégagé de son sarcophage en plomb, le corps a bénéficié d'une série d'analyses au scanner au service de radiologie de l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif. Les informations révélées par le scanner montraient les premières contradictions dento-squelettiques avec le texte de l'épithaphe sur l'âge de Thomas Craven. Si les os n'ont livré aucune lésion ostéo-articulaire ni même de maladies inflammatoires ou infectieuses, en revanche les régions thoraciques et abdominales étaient vidées de leurs organes (cœur, poumons...) et remplacées par de volumineuses portions de bourre. Certaines parties anatomiques comme les zones thoraco-abdominales et fémorales sont exagérément rembourrées (fig. 5). Au niveau cranio-facial, l'imagerie montre une découpe fronto-occipitale très oblique dont la *calva*, séparée de son *calvarium*, arbore une bourre compacte. Les analyses palynologiques, carpologiques et chimiques montreront plus tard que la masse qui a remplacé le cerveau est de nature identique aux autres mixtures thoraciques et abdominales.



Fig. 3
Corps embaumé de Thomas Craven, lors de prélèvements au cours de la dernière séance d'autopsie, réalisée en octobre 2016 au service archéologie du Val-de-Marne. Le linceul se présente sous la forme de fragments dispersés. Noter l'imposante masse du baume qui recouvre le corps éviscéré.
© B. Schmitt.

Fig. 4
État d'avancement du prélèvement lors de la dernière autopsy. Noter là aussi le volume qu'occupe le baume aux niveaux thoracique et abdominal à la place des organes.
© B. Schmitt.

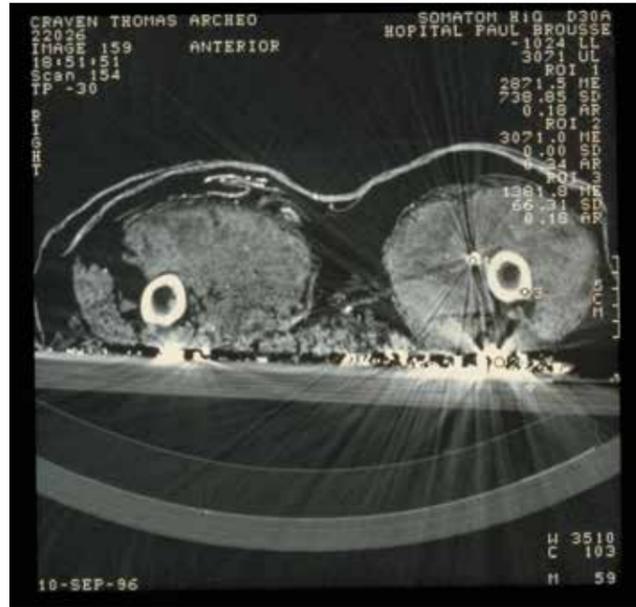


Fig. 5

Image scanner montrant une coupe au niveau des cuisses. Les diaphyses fémorales sont entourées d'épaisses couches de baume que le diagnostic de 1995 ne nous permettait pas encore d'identifier avec certitude.

© Dr Verdier, radiologie centrale, hôpital Paul-Brousse, Villejuif.

été confirmés par l'amplification et le séquençage du gène *rpo B*, avec des séquences présentant 100 % de similarité avec la séquence de référence et seul un individu a rendu un diagnostic probable.

L'ouverture du corps après la mort

Par une technique corporelle minutieuse, l'opérateur a procédé à une gestuelle connue des anatomistes et chirurgiens du Moyen Âge et des époques modernes, à savoir les trois ouvertures que sont le crâne, le thorax et l'abdomen. Cet embaumement interne, dit par éviscération, a laissé des traces de stries notamment les traces de deux outils essentiels (la scie dentelée et le scalpel) sur l'ensemble du corps. Elles sont au nombre de 114. Le crâne totalise 47 stries en relation avec la découpe du cuir chevelu ; le squelette post-crânien, 67 séries d'incisions. Sur le crâne, avant le sciage de la calotte, l'opérateur a d'abord procédé à la découpe des chairs et au prélèvement périphérique du cuir chevelu. Cette opération a laissé de nombreuses incisions très fines, à cheval sur deux écailles osseuses se situant de façon périphérique, parallèlement au-dessus et au-dessous du plan de sciage. Cette technique consiste à relever le scalp d'un seul tenant, du frontal à la nuque (fig. 6). Ce n'est qu'après ce prélèvement que la pratique du sciage peut commencer. La découpe fronto-occipitale à la scie est passée par l'os frontal au-dessus des bosses frontales et a fini sa course postérieurement au niveau de la protubérance occipitale. Des traces épaisses de ratage de la scie sont nettement visibles sur la *calva* et le *calvarium*. Concernant le squelette post-crânien, les stries de découpe ont été prélevées sur les épaules, les os longs des membres, le bassin et certaines vertèbres des rachis cervical et thoracique.

Un même embaumement pour les corps issus de la noblesse

L'étude du corps de Thomas Craven s'inscrit dans la continuité historiographique des corps embaumés issus de la noblesse, en particulier ceux du

Fig. 6

Image scanner du crâne scié de Thomas Craven en vue latérale gauche. La calotte crânienne a gardé les nombreuses traces d'incisions faites lors du dégagement du cuir chevelu.

© D'après scanner du Dr I. Huynh-Charlier.



XVII^e siècle. Les échantillons prélevés en différents points du corps et du sarcophage ont permis de vastes analyses de macrorestes végétaux, palynologiques, biochimiques et de médecine légale. Les vestiges végétaux représentent dix-huit taxons répartis entre arbres et arbustes : le cyprès (*Cupressus sempervirens*), le genévrier commun ou le genévrier cade (*Juniperus sp.*) et le chêne vert ou le chêne kermès (*Quercus* groupe *sempervirens*). Le groupe des plantes herbacées enregistre dix familles botaniques réparties en quinze taxons. Les astéracées (quatre espèces) et les lamiacées (quatre espèces) dominant sous forme de vestiges de fleurs, de graines et de tiges. Cependant deux plantes, l'armoise absinthe et la marjolaine, se distinguent particulièrement avec des effectifs nettement plus importants, de même que leur répartition dans le corps est homogène. Si on complète cette liste avec celle des autres vestiges tels que les pollens et les substances chimiques issus du baume, on en retiendra trente-trois dont huit proviennent de six familles d'arbres ou arbustes et vingt-cinq sont classées dans dix-sept familles de plantes herbacées. En résumé, la mixture contenait des résidus d'une ou plusieurs poudres à base de marjolaine, absinthe, genévrier, pin, cyprès, thym, pavot, huiles de sauge ou d'euphorbe, huile de cèdre, résine de benjoin, le tout rembourré avec du chanvre (Ruas et al., 2019).

Cette recherche multidisciplinaire est le fruit de plusieurs années de collaboration entre divers acteurs de laboratoires et d'établissements universitaires (MNHN, CNRS, INRAP, UVSQ...) dont la monographie est publiée en 2019 aux éditions de Boccard (Hadjouis, 2019). Parmi les principaux chercheurs qui ont grandement contribué à la réussite de ce travail, on retrouve : D. Hadjouis, P. Andrieux, P.-L. Thillaud, R. Corbineau, M.-P. Ruas, P. Verdin, L. Charlier, P. Froesch, N. Garnier, D. Lavu, G. Aboudharam, M. Drancourt, I. Bailly, R. Haig.

BIBLIOGRAPHIE

- D. Hadjouis (dir.), *Thomas Craven, chronique d'un revenant*, éditions de Boccard, Paris, 2019
- M.-P. Ruas, R. Corbineau, P. Verdin, N. Garnier, « Les plantes et substances chimiques révélées dans le baume », in D. Hadjouis (dir.), *Thomas Craven, chronique d'un revenant*, éditions de Boccard, Paris, 2019
- R. Colleter, F. Dedouit, S. Duchesne, F.-Z. Mokrane, V. Gendrot, P. Gérard, et al., « Procedures and Frequencies of Embalming and Heart Extractions in Modern Period in Brittany. Contribution to the Evolution of Ritual Funerary in Europe », in *PLoS One*, vol. 11, n° 12, 2016. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0167988>